

RÉALISATION

Les présentes constituent dès leur signature un accord définitif sur la chose et sur le prix.

L'acte authentique sera établi par Me

notaire à :

choisi par :

tél.

éventuellement assisté de Me :

notaire à :

choisi par

tél.

(Si un seul notaire est mentionné, il est choisi d'un commun accord par les parties)

et au plus tard le :

(sous réserve de l'obtention par ces derniers de toutes les pièces, titres et documents nécessaires à l'établissement de l'acte). Cette date n'est pas extinctive mais constitutive du point de départ à partir duquel l'une des parties pourra obliger l'autre à s'exécuter.